Val-de-Marne : Remis en liberté malgré des soupçons d'agression sexuelle, "le délai a été dépassé d'une heure"

17/02/2011 à 10h44

Un homme soupçonné d'une tentative d'agression sexuelle dans le Val-de-Marne a été libéré peu avant son procès, le délai entre la fin de sa garde à vue et sa comparution yanat été dépassé.

Il y a eu un petit problème de comptage,

a expliqué la procureur de Créteil, Nathalie Becache, tout en ajoutant que ce père de famille de 27 ans, inconnu des services de police et présentant des garanties de représentation, est désormais convoqué devant le tribunal correctionnel le 5 mai.[…]

En raison d'un nombre important de dossiers ce jour-là, il n'a pu être jugé dans le délai maximum de 20 heures désormais fixé entre la fin de la garde à vue et la comparution devant le tribunal.[…]

Le Parisien